Svp aide voiture vendu sans CT

Par mmmoidu59

Bonjour,

je sais que un vendeur ne dois pas vendre une voiture sans controle technique . mais j'avais mis l'annonce pour ma voiture sur internet sans controle technique en stipulant pour piece car il y avait les pneus / direction assisté etc à refaire donc je voulais la vendre pour piece 1300? .

une personne vient me l'acheter en me disant qu'il veut pas la prendre pour piece et qu'il va faire les reparations dessus ... du coup j'accepte et on conclu la vente .

il me fait un papier attestant qu'il achete la voiture dans l'etat sans controle technique ..

3 semaines plus tard la personne revient vers moi en me disant qu'il a fait plus de 1000 euros de frais dessus et qu'il y a encore des defauts dessus .. et qu'il faudrait que je l'aide de 400 euros pour pour financer les reparations qu'il reste à faire OU alors il faut que je lui reprenne 1800 euro (soit 500 euros de plus que je l'ai vendu) .

c'est une personne qui me semble gentille et honnête donc je ne dit pas ici que cette personne souhaite essayer de m'arnaquer etc , mais j'ai juste besoin de votre aide pour savoir ce que vous feriez à ma place ? car franchement çe me stress cette histoire , moi je voulais juste vendre la voiture pour piece à la base et maintenant je vais perdre de l'argent ... mais je comprend aussi cette personne qui pensait s'en tirer pour pas beaucoup et qui finalement s'en tire pour plus que prevu et elle m'a l'air honnête donc je ne veux pas non plus ne pas essayer de lui trouver une solution .. svp aidez moi ... merci

---
Par Indigo

Bonsoir mmmdu 59,

Lorsque vous indiquez :

"mais je comprend aussi cette personne qui pensait s'en tirer pour pas beaucoup et qui finalement s'en tire pour plus que prevu et elle m'a l'air honnête donc je ne veux pas non plus ne pas essayer de lui trouver une solution .. »

Tour dépend de vos revenus et charges actuelles ou à venir le cas échéant.

Cordialement.

Par mmmoidu59

Bonjour Je vous remercie pour votre réponse.
Après avoir fait des recherches cette nuit je vois que la seule solution est de récupérer la voiture à 1300 ?.
Le problème est que la personne a fait des frais dessus et veut que je paye les frais qu'elle a fait dessus

Donc 1800 euros...
Ensuite quand vous parlez de mes revenus et mes ressources je pense que je suis comme tout le monde a essayé de faire des économies sur tout . Donc c'est assez délicat pour moi... Mais je pense que pour la personne aussi c'est compliqué

Par chaber

Bonjour

Il est illégal de vendre un véhicule non roulant à un particulier.
S'il est roulant la cession doit obligatoirement être faite avec un contrôle technique de moins de 6 mois
L'acheteur peut en toute connaissance de cause vouloir acquérir un véhicule d'occasion, ancien mais pas à l'arrêt, afin d'en récupérer les pièces pour son usage personnel.

Trouvez un accord avec l'acquéreur en lui demandant des justificatifs pour reprendre le véhicule selon le montant qu'il désire

---
Par janus2

mais j'avais mis l'annonce pour ma voiture sur internet sans controle technique en stipulant pour piece

Bonjour,
Cela fait bien longtemps qu'il est interdit, pour un particulier, de vendre un véhicule "pour pièces" à un autre particulier. Seule la vente à un casseur est autorisée dans ce cas.